

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

- **Type de diplôme : Master**
- Domaine LMD : Droit Economie Gestion
- Mention : Finance Audit
- **Spécialité : Sciences de l'immobilier**
- **Finalité : Professionnelle**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

- Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

- Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Recteur de l'Académie, chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : **Niveau I Master - Nomenclature de 1967**

Code NSF : **313 - 341**

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Activités : développement, production, détention, valorisation et gestion de projets et d'actifs immobiliers.
- Fonctions : asset manager, property manager, facilities manager, analyste d'investissement, responsable des investissements et d'arbitrage, portfolio manager, responsable études, commercialisateur, responsable d'investissements, responsable de programmes, responsable de développement, expert immobilier. Fonctions transversales : directions juridiques, directions financières.
- Situation professionnelle : création de valeur par le management de projets immobiliers.

Compétences ou capacités évaluées :

Remarque liminaire - La pratique des métiers de l'industrie immobilière nécessite :

- **De maîtriser non pas une mais un faisceau de disciplines académiques**, en particulier : gestion, finance, droit privé et administratif, droit de la construction et de l'urbanisme, fiscalité, ingénierie technique, voire même histoire, sociologie et géographie.
- Une grande capacité à **travailler en équipe** et à s'intégrer à un milieu professionnel exigeant.
- Des qualités **d'analyse et de synthèse, d'expression orale et écrite**.
- Une grande connaissance des acteurs et des marchés, des évolutions des environnements et des métiers.

Compétences en matière de connaissances :

- Atteindre, en équipe, les objectifs opérationnels fixés, qu'ils soient financiers, techniques, juridiques, commerciaux.
- Identifier les facteurs clés de succès d'un projet immobilier, d'en identifier et mesurer les

risques, autour de la notion de « création de valeur » dans le contexte de la construction de la ville durable.

- Etre à même d'identifier les risques opérationnels, de les quantifier et de les gérer.
- Etre à même d'élaborer et déterminer une problématique, de monter, présenter et défendre un projet, de le développer, d'assurer la gestion et la bonne fin des projets, de travailler en équipe et, le cas échéant, de manager ces équipes.

Compétences transverses :

- Pouvoir développer les réflexes professionnels et les savoir-faire acquis, les facultés d'analyse et de synthèse indispensables au management de projets immobiliers.
- Détecter les évolutions des environnements économique, social, financier, réglementaire, technique, pour anticiper le développement des marchés immobiliers.
- Connaître le rôle, les spécificités, les modes de fonctionnement et les méthodes des principaux métiers de l'immobilier et de leurs principaux acteurs.

Compétences comportementales :

- Savoir faire fructifier et développer un réseau professionnel suffisamment large pour bâtir, avec pertinence, les équipes opérationnelles compétentes.
- A leur tour et à terme, s'impliquer dans la formation des plus jeunes.
- Savoir se comporter en professionnel parmi d'autres professionnels.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités : Le titulaire pourra exercer un emploi chez un promoteur immobilier, un aménageur public ou privé, un investisseur institutionnel français ou international, un fonds de pension, une entreprise de conseil et de gestion pour compte de tiers, une société de brokering, d'expertise immobilière, un administrateur de biens, la direction immobilière d'une banque ou d'une entreprise utilisatrice (tous secteurs industriels et de services confondus) publiques ou privées.

Types d'emplois accessibles :

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : Juriste immobilier, Conseil immobilier, Expert immobilier, Investisseur, Promoteur constructeur (liste indicative non exhaustive).

Codes des fiches ROME les plus proches : A NOTER que la nomenclature ROME ne mentionne pas tous les métiers de l'industrie immobilière, la plupart d'entre eux ayant vu le jour au cours des dernières années.

Code	Intitulé
32141	Juriste immobilier
33231 et sq.	Administrateur de biens
33232 et sq.	Conseil immobilier, Expert immobilier, Négociateur foncier
33233 et sq.	Promoteur constructeur, Responsable de programmes

Réglementation d'activités : Loi Hoguet pour les agents immobiliers.

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification : les cours se déroulent sur 4 semestres. Les deux premiers semestres sont réservés au cours du M1. Les semestres 3 et 4 sont réservés à la spécialité « Sciences de l'immobilier » qui comporte 450 heures d'enseignement. Les cours se déroulent en alternance (3/5 en entreprise) de fin septembre à fin juin et se poursuivent au-delà par deux ou trois mois (jusqu'au 30 septembre au plus tard) à plein temps en entreprise dans le cadre de l'alternance.

<u>U.E étudiées</u>	<u>ECTS</u>
UE 1 - Fondamentaux de l'industrie immobilière	9
UE 2 - Services liés à l'immobilier	6
UE 3 - Aménagement urbain et promotion immobilière	7,5
UE 4 - Ingénierie financière	7,5
UE 5 - Evolution urbaine et des espaces résidentiels et tertiaires	6
UE 6 - De la transaction à l'assistance au client	3
UE 7 - Marchés et acteurs	3
UE 8 - Insertion professionnelle et mission en entreprise	<u>18</u>
Total crédits :	60

Modalités de contrôle :

- Les UE sont validées par des études de cas, la plupart réalisées en groupe de travail, sur des projets existants. Les groupes sont organisés autour des compétences de chacun.
- S'y ajoutent des évaluations effectuées par les enseignants tout au long de l'année sous une forme qu'ils déterminent en accord avec le responsable de la formation.
- La notation se situe sur une échelle de 0 à 20. La note de 10/20 correspond à un travail moyen de la part de l'étudiant. La note globale attribuée à une UE est la moyenne pondérée par les ECTS des notes de chaque EC qui constitue l'UE. Le diplôme est acquis dès lors que l'étudiant a obtenu une moyenne minimum de 10/20. Une note à l'UE 8 qui est inférieure à 10/20 est éliminatoire. Le jury se réserve la possibilité de mettre des points de jury si nécessaire. Les notes ne sont définitives qu'après tenue du jury qui délivre les mentions.
- Aucun redoublement n'est autorisé en M2 sauf décision expresse et motivée du jury prise sur la base d'éléments objectifs (étudiants en formation initiale ou continue).

Modalités de validation :

- UE 1 - Fondamentaux de l'industrie immobilière : études de cas en groupe et contrôles
- UE 2 - Services liés à l'immobilier : études de cas
- UE 3 - Aménagement urbain et promotion immobilière : étude de cas complexe en groupe
- UE 4 - Ingénierie financière : étude de cas en groupe
- UE 5 - Evolution urbaine et des espaces résidentiels et tertiaires : mémoire et étude de cas
- UE 6 - De la transaction à l'assistance au client : étude de cas intégrée à l'étude complexe
- UE 7 - Marchés et acteurs : étude de cas intégrée à l'étude complexe
- UE 8 - Insertion professionnelle et mission en entreprise : mémoire de fin cycle + note de stage

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé trois ans.

<i>Conditions d'inscription à la certification</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Indiquer la composition des jurys</i>
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Responsables de la formation, anciens élèves et professionnels extérieurs.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Responsables de la formation, anciens élèves et professionnels extérieurs.
En contrat de professionnalisation	X		Responsables de la formation, anciens élèves et professionnels extérieurs.
Par candidature libre	X		Possibilité de VES ou VAP
Par expérience	X		Cinq années en position cadre.

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)
Sans objet	Sans objet

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- **Anciennement** : DESS d'Ingénierie Immobilière créé en 1994 à l'université de Marne La Vallée.
- **Master transféré à l'Université Paris X Nanterre avec habilitation du 1er octobre 2005.**
- **LMD2** : arrêté du 11 juillet 2011 relatif aux habilitations de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense à délivrer les diplômes nationaux.
- **LMD 3 : arrêté d'habilitation en cours.**

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques à la sortie du M2 :

- Nombre de diplômés des trois dernières promotions : 57 / 58
- Taux d'insertion professionnelle moyen des trois dernières promotions : 96 %
- Taux de réponse / classement SMBG : 100 %

Autres sources d'informations :

www.u-paris10.fr

http://www.u-paris10.fr/formation/master-professionnel-droit-economie-gestion-br-mention-sciences-de-gestion-br-specialite-sciences-de-l-immobilier-408118.kjsp?RH=for_dipg%E9n

Lieu de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
UFR SEGMI - Bâtiment G
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Historique :

- 1994 : création du DESS d'ingénierie immobilière par l'AFSMI (Association pour la Formation Supérieure aux Métiers de l'Immobilier) à l'université de Marne la Vallée.
- 2005 : création de Master 2 d'Ingénierie Immobilière à Paris X Nanterre.
- 2008 : renouvellement d'habilitation par Paris Ouest Nanterre La Défense et changement de dénomination - Master 2 des Sciences de l'immobilier.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification :

<http://www.u-paris10.fr>